

Blois, le 02 octobre 2020

## TRÈS HAUT DÉBIT EN LOIR-ET-CHER :

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT

Ce vendredi 2 octobre, le président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, s'est rendu au château de Talcy (41) afin de participer à la signature de la convention de financement entre l'État et le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire numérique pour le déploiement de la fibre en Loir-et-Cher.

Une signature par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Bernard Pillefer, Président du SMO Val de Loire Numérique et Julie-Agathe Bakalowicz, Directrice régionale de la Banque des Territoires. L'État participe à ce chantier du siècle à hauteur de 39,4 millions d'euros, ce qui en fait le premier financeur public.

En cette rentrée 2020, 1 626 prises ont déjà été construites dans le Loir-et-Cher sur les communes de : Brévainville, Gy-en-Sologne, Lignièrès, Concriers, Fréteval, Lunay, Mazangé, Morée, Pezou, Rahart, Saint-Firmin des Prés et Saint-Jean Froidmentel. 100% du territoire sera raccordé d'ici 2023. Le chantier en Loir-et-Cher représente un investissement de 236 millions d'euros sur les 490 millions d'euros nécessaires au déploiement de la fibre en Val de Loire (37 et 41). Le département de Loir-et-Cher finance ce déploiement à hauteur de 12 millions d'euros (9 M€ pour la fibre et 3M€ pour les montées en débit). La collectivité prend en charge 80% de la part d'investissement des EPCI dans le déploiement du Très Haut Débit.

**Pour Nicolas Perruchot, le président du département :** « Avec l'ensemble des acteurs du territoire engagés dans cet ambitieux projet qu'est le déploiement de la fibre en Loir-et-Cher, nous nous réjouissons de voir l'État à nos côtés. L'arrivée de la fibre jusque dans le hameau le plus isolé du département est un bel exemple de co-construction entre tous les services et les collectivités. Rien n'aurait pu voir le jour sans cette prise de conscience que les outils numériques doivent être accessibles à tous. La ferme de La Motte est le premier site raccordé en Loir-et-Cher, tout un symbole, ou comment dépoussiérer l'image de la ruralité ! Demain, c'est l'ensemble des fermes et des écoles, des entreprises et des foyers qui pourront être raccordés. **Notre département est plus que jamais rural, chic et connecté.** »

Dans le prolongement de cette signature, une visite de la ferme de la Motte site raccordé à la fibre en mars dernier est organisée. L'entreprise agricole et industrielle « La Ferme de la Motte » est située à Talcy. Grâce à ce nouveau réseau de télécommunication, le site peut désormais utiliser des machines connectées qui améliorent sa productivité et répondent aux attentes environnementales. Une quinzaine de personnes ont pu être en télétravail durant la période de confinement. L'entreprise propose également de nouveaux contenus digitaux tels que les webinaires. Plus d'info : [www.fermedelamotte.com](http://www.fermedelamotte.com)

---

#### CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – [claire.gressieux@departement41.fr](mailto:claire.gressieux@departement41.fr) – 06 80 13 75 40  
Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12